



## Compte rendu groupe de travail trésorerie/cotisation le mardi 10 septembre 2019

*Sud Éducation, Sud Collectivités territoriales, Sud Santé Sociaux, Sud CAM, Solidaires Finances Publiques, Sud PTT, la commission de contrôle financier.*

5 femmes, 5 hommes.

### **1. Présentation des demandes d'utilisation de financements reçus pour l'exercice 2019 pour validation en Comité national d'octobre.**

Le GT Budget a pris connaissance des demandes adressées par Sud Cam, Sud Chimie, Sud Rail, Sundep, Solidaires Vendée, Solidaires Cher, Solidaires Ille-et-Vilaine, Solidaires Vienne, Solidaires Moselle, Solidaires Saône-et-Loire, Solidaires Auvergne, Solidaires Côte-d'Or, Solidaires Essonne, Solidaires Allier, Solidaires Alpes Maritimes.

Ces demandes seront présentées pour validation au Comité national d'octobre 2019.

**Les trésorier-es vérifient avec le CEFI s'il n'y a pas des doublons dans les demandes et demanderont des précisions sur certaines (Sud Rail, Sud Chimie, Sundep, Solidaires Alpes Maritimes).**

Il faudra rappeler lors du CN la nécessité d'être cohérent sur l'utilisation des financements : les besoins doivent correspondre directement ou indirectement à des activités concernant « *la participation à l'élaboration aux politiques publiques menées par l'état* » ou « *la formation syndicale et l'information des salarié-es* ».

Des questionnements sur les demandes de prise en charge de crédit-bail et location de copieurs qui se multiplient et dont les montants sont toujours très importants.

Concernant la demande de Solidaires Essonne (prise en charge frais de copieur), elle doit se faire à chaque année. Pour Solidaires Alpes Maritimes il faut voir avec le CEFI et leur demander la remise de devis et/ou factures.

En réflexion, il faudrait rajouter comme conditions pour présenter une demande d'utilisation de financements : être à jour du versement de la cotisation voire être à jour des règlements des factures adressées par Solidaires (Congrès, autres factures...) ?

## **2. Remontée des cotisations 2018 et 2019.**

Solidaires EPICS Recherche n'a jamais cotisé depuis son adhésion en 2009. C'est une situation à aborder dans le GT Statuts.

Relancer Sud Fnac et Sud VPC qui ne se sont toujours pas acquittées de leur cotisation 2017.

Se pose la question des structures qui cessent de fonctionner et qui n'existent plus de fait : quid de leur maintien parmi les structures membres de Solidaires ?

Pour 2018 : FSIE, Solidaires Autorité de la Concurrence, Sud Banques, Sud Centrale Solidaires, Sud VPC et Sna Sud Convoyeurs de fonds n'ont toujours pas versé leur cotisation.

Pour 2019 : les trésorier-e-s en sont à la troisième relance...

## **3. Modalités à proposer pour la participation financière des structures au congrès 2020 selon la taille de leur délégation.**

Nous faisons le bilan des facturations pour la participation des structures aux trois derniers congrès. **Le GT Budget proposera des amendements au règlement intérieur du congrès pour le CN d'octobre 2019.**

Pour le Congrès de 2017 à Saint-Brieuc, les tailles des délégation étaient :

- 2 délégué-es (structures de moins de 500 adhérent-es) et pour les Solidaires locaux
- 5 délégué-es (structures de moins de 500 à moins de 1000 adhérent-es)
- 8 délégué-es (structures de 1000 à moins de 5000 adhérent-es)
- 12 délégué-es (structures moins de 10000 adhérent-es)
- 18 délégué-es (structures plus de 10000 adhérent-es)

Se pose la question de la parité des délégations. Il faut faire mieux que lors du Congrès de 2017. Le ratio F/H dans nos instances nationales, commissions, réunions etc... dans Solidaires est de 1/3 F, 2/3 H. Le tableau des délégations de 2017 nous permettra de faire état de la parité du Congrès en général et par structure/Solidaires local.

**Il faut partir du réel et donc il sera reporté en annexe dans la note au CN d'octobre un tableau H/F des délégations par structure/Solidaires local qui étaient effectivement présentes au dernier congrès ainsi qu'un budget complété pour le congrès de 2020.**

A priori nous resterons sur le montant « forfaitaire » de 400 euros par délégué-e. Solidaires national prendra en charge les frais de transports des délégué-es des Solidaires locaux.

Il faudra préciser les modalités de facturation pour les camarades « observateurs-rices » envoyé-es par les structures/Solidaires locaux en plus de leurs délégué-es

(voir le système de « pot commun » pratiqué dans les congrès de Sud Santé Sociaux?).

La commission de contrôle financier propose que les factures pour la participation financière au prochain congrès partent le plus en amont possible. Il faudra prévoir dans le règlement intérieur la possibilité de demander une prise en charge financière.

Il faudra que toutes les factures soient acquittées au plus tard pour le Comité national de juillet 2020 / Bureau national de septembre 2020.

Question : comment « faire la police » lors du congrès pour les mauvais payeurs ?

Proposition que les structures qui ne se sont pas acquittés de leur participation ET de leur cotisation 2019 à Solidaires ne pourront pas voter. Il ne sera pas remis de boîtier de vote électronique tant que la structure/Solidaires local ne s'est pas acquittée.

#### **4. Préparation du rapport financier au congrès 2020.**

Ci-joint les rapports financiers des deux derniers congrès. Questionnements des trésorier-es sur le fait qu'ils n'étaient pas assez problématisés et trop factuels...

Moyens trésorerie : rajouter la mise en place effective de la commission de contrôle financier et du GT Budget.

Un état des cotisations sera bien entendu fait et en rappelant que l'essentiel des fonds restent dans les trésoreries des syndicats, la cotisation à Solidaires n'ayant augmenté que de 10 centimes (!) passant de 4,25 euros en 2015 à 4,35 euros en 2019...

Faire un bilan financier et politique sur comment on a pu se dépatouiller de la problématique FPN.... Rapport de 1 à 5 pour les produits cotisations/FPN. Prendre en considération la durée très importante d'assimilation des équipes de l'origine de ces financements, de notre utilisation et des méthodes retenues en instances nationales pour arbitrer l'utilisation (cela aura pris 3 ans au moins). Expliquer/expliciter les rapports CEFI/Solidaires sur l'utilisation du FPN. Incertitudes sur l'avenir de ces financements (actuellement convention 2017-2021). Perspectives. Equilibre du budget de Solidaires

Le GT Moyens des Solidaires locaux ne s'est plus réuni au delà de 2015. Mais il a été réalisé des journées d'échanges des Solidaires locaux, des formations sur l'interpro local, et une campagne sur les locaux (maisons des syndicats, bourses du travail) se met en place. Il faudra préparer cette partie du bilan financier avec la commission syndicalisation-structuration.

Autres éléments : Outil interpro GAB (données resagab). Formation des trésorier-e-s. Salarié-es dans Solidaires.

***Prochaine réunion du GT Budget le 13 novembre 2019 de 10h à 16h***